

# Coûts de transaction et territorialisation du programme Leader : quel apport pour la mise en œuvre des politiques territoriales ?

14 septembre 2015

Dans un *Working paper* publié en 2015 par des chercheurs du Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces ruraux (CESAER), sont comparés bénéfiques et limites, en termes de coûts de transaction, du processus de territorialisation de l'action publique en matière de développement rural, par rapport à une politique descendante.

L'étude porte sur le [programme LEADER 2007-2013](#) (« Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale », quatrième axe du second pilier de la Politique Agricole Commune) mis en œuvre dans les régions Auvergne et Bourgogne. Elle vise à estimer le niveau et la variabilité des coûts spécifiques de gestion et d'animation propres à ce programme en appliquant la « théorie des coûts de transaction » (TCT). La transaction se définit ici entre l'Union européenne et le porteur de projet via un groupe d'action locale (GAL) le quel,